



INFOS.....

Bulletin d'Informations Municipales

n° 18 décembre 2016



Le mot du Maire

Bonjour à tous,

L'année 2016 touche à sa fin. Le conseil municipal comme traditionnellement vous apporte les informations concernant notre commune, le bilan de cette année écoulée et la concrétisation des projets pour l'année à venir. L'année 2016 a vu l'aboutissement de plusieurs projets :

- * L'achèvement de la sécurisation du cimetière.

- * L'acceptation du projet de réfection, isolation et mise en accessibilité de la salle communale dans le cadre de l'appel à projet "territoire à énergie positive" porté par le Parc régional. La part communale est financée par un emprunt à 0% auprès de la caisse des dépôts et consignation. Ces emprunts sont réservés aux bâtiments publics.

- * L'avancée du projet de cœur de village porté par la Communauté de Communes. Après diagnostic, le périmètre opérationnel des travaux inclue les 3 carrefours sur la D41, la réfection et mise en valeur de la place de l'église, la pierre du gel, la gestion des eaux pluviales et la continuité entre le haut et le bas du village. Cela inclue aussi la sécurisation des carrefours sur la D41 en créant des espaces piétonniers de la traversée et des entrées de village. L'investissement est financé par l'Etat (45%), le Département (17%), la Région (7%) et les 30% restant pour moitié par la Commune et la Communauté de Communes, soit 64800 Euros chacun.

- * Au niveau des finances, le contexte actuel a permis à la municipalité de renégocier l'emprunt en cours (enfouissement des réseaux), et de négocier un nouvel emprunt à un taux d'intérêt de 0,90%. Cela à charge égale au niveau du budget du fait de la fin de l'emprunt pour la Maison "Dussard", début mai 2017.

- * Au niveau de l'urbanisme, 2017 verra l'avancée de la carte communale qui doit être en cohérence avec le SCOT (schéma de cohérence territoriale) qui est en cours de validation. Cette carte s'intégrera dans le PLUI (Plan local d'urbanisme) : nouvelle compétence communautaire à partir de 2017.

Tel. Fax Mairie : 05 65 40 64 64
Email : mairiesaintsulpice46@orange.fr
Secrétariat ouvert le lundi (9h à 12h et 14h30 à 17h) et le jeudi (9h à 12h)



* La réflexion autour de la commune nouvelle continue dans le but de construire une charte, un projet de fédération des villages pour que chaque commune garde son identité. Il n'y a pour l'instant pas d'obligation, ni engagement, mais il est sage de construire un projet avant l'obligation qui doit faire partie d'un maillage territorial; maillage déjà imposé au niveau des écoles.

* Merci à l'Association "Loisirs et Découvertes" pour toutes les animations qui ont eu lieu cette année, que ce soit la découverte du patrimoine, les repas, la brocante ou le marché aux fleurs.

Je souhaite en cette fin d'année à chacun, au nom du Conseil municipal, tous nos vœux de bonheur, santé, réussite et sérénité. Nos pensées vont vers ceux qui ont des soucis de santé, ou sont dans la peine.

Bien amicalement.

Monique Delfour

Voirie



→ **Entretien du village par les agents du territoire sud du Grand Figearc** : nettoyage des alentours de l'école, de la place de l'église, entretien du cimetière, coupe d'herbe dans le bourg, aire de baignade, soit au total 15 journées de travail pour un coût de 2130€18, auquel s'ajoute l'entretien de la voirie transférée pour un coût de 1324€80.

→ **Entretien des voies communales et des chemins ruraux** : fauchage et débroussaillage. Il a été réalisé en deux périodes par l'entreprise Laurent Raffy, pour un coût de 3774 €.

→ **Goudronnage** : un important revêtement a été réalisé en juin sur une longueur de 2 km 260 par l'entreprise ETPLV pour un coût de 38377€62. Cela a concerné la route du Mas de Cambou pour 1 km 250 et du Mas de Castel au Mas de Thomas pour 1 km 010.

→ **Bouchage de trous** : il a été réalisé en avril avec 7 tonnes d'enrobé.

Travaux

→ **Cimetière** : après le départ à la retraite de Maurice Chalié, le maçon du village, la suite des travaux entrepris dans le cimetière a été confiée à Mr De Matos Goncalves (maçon à Brengues). Comme il s'y était engagé, il a réalisé, avant la fête de la Toussaint, des escaliers entrecoupés de terre-pleins facilitant l'accès aux tombes de la partie Est du cimetière. Le coût de ces travaux s'élève à 9579€35.

Cette troisième tranche de travaux vient s'ajouter à la pose de rampes réalisées par l'entreprise Quercy Fer pour un coût de 2178€, et aux importants travaux de consolidation du vieux cimetière, réalisés par l'entreprise Chalié en 2014 pour un coût de 12848€40.



Pour ces travaux de restauration du cimetière, la commune a bénéficié d'une subvention de 5000€ octroyée par Jean Launay (Député de la circonscription) sur son enveloppe parlementaire.



→ **Salle polyvalente** : Les travaux de rénovation devraient débuter en début d'année 2017. La déclaration préalable de travaux concernant la réfection de la toiture et la construction de toilettes accessibles a reçu un avis favorable le 29-09-2016.

Les marchés sont passés avec :

- * L'entreprise Breil pour la réfection du toit et la pose de nouvelles menuiseries.
- * L'entreprise BPL pour la réalisation de l'isolation intérieure.
- * L'entreprise LJS pour l'installation d'un chauffage Air-Air.
- * L'entreprise Bessac pour l'installation électrique.
- * des devis de maçonnerie ont été demandés pour le réaménagement de la rampe d'accès et la construction des nouvelles toilettes.

Ces travaux de rénovation de la salle polyvalente sont largement subventionnés (à hauteur d'environ 80%) par : L'Etat dans le cadre du plan TEP-CV (territoires à énergie positive pour la croissance verte), la DETR (dotation à l'équipement des territoires ruraux), la Région, le Département (FAPEC : fond d'aide aux petits équipements communaux).

Camping

Le permis d'aménager la parcelle AL 153 (propriété des Mrs Lasfargues) a été délivré par la DDT et la DREAL le 10 août 2016, pour un coût de 2490€.

Un arrêté du Maire a été fait au 1^o juillet pour permettre l'exploitation de cette parcelle pour la saison 2016.

Ecole

Cette année, Thérèse Ayrat, ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) a fait valoir ses droits à la retraite. Le poste d'ATSEM a été réparti en 2 mi-temps entre Gisèle Choiral et Valérie Delluc, déjà employées dans l'école pour la garderie, sur décision du SIVU, après appel à candidatures et entretiens d'embauche.

Comme tous les RPI éclatés, nos écoles sont concernées par le projet de remaillage territorial, qui consiste à regrouper sur un seul site les trois écoles. Un protocole entre l'Académie, l'Etat, le Conseil Départemental, l'Association des Maires du Lot a été signé en 2015; ce protocole a permis le maintien à ce jour, à condition de s'engager dans cette restructuration. Les conseils municipaux de Brengues, Saint-Sulpice, Marcilhac et Sauliac on voté à l'unanimité le maintien d'une offre scolaire sur la vallée du Célé; les communes de la vallée vont coopérer pour construire ce projet avec l'Académie, en mutualisant les moyens.

Environnement

Pour diminuer le volume, donc le coût de traitement des déchets, au moment de la fête de la Toussaint, une poubelle noire a été mise en place derrière l'église. Ceci a permis de récupérer une cinquantaine de kilos de terre et de fleurs fanées, évitant ainsi leur enfouissement à Montech.

Une borne textile va être à disposition sur la commune (à priori au mas de Castel). Les consignes d'utilisation vous seront communiquées à ce moment là.

Suite à la proposition de notre référente Environnement, 12 habitants ont fait l'acquisition d'un composteur individuel en 2016, et ont bénéficié de conseils de Pia Eon (Syded).

La candidature de Saint-Sulpice pour devenir commune 100% compostage n'a pas été retenue cette année, mais ne désespérons pas...

Enfin, la décharge sauvage de déchets verts est désormais interdite en bordure de la D 41; nous vous rappelons que les déchetteries de Cajarc et Livernon sont à votre disposition, avec une alternance d'ouverture du lundi au samedi (renseignements: syded-lot.fr).

Piscine

La piscine a été ouverte du 1^o juillet au 31 août de 13h30 à 19h15. Le nombre d'entrées pourrait être supérieur: il y a constat que la piscine de Saint-Sulpice n'est pas assez visible au niveau publicitaire, malgré l'arrivée de nouveaux touristes qui la découvrent.

Baignade dans le Célé

Des 6 lieux de baignade au bord du Célé, seul le village de Saint-Sulpice offre la possibilité d'un choix : une baignade en eau naturelle classée *** en 2015 ou l'utilisation de la piscine municipale. L'effort fait par la municipalité pour permettre de proposer aux habitants de la commune et aux touristes un accès à une eau de baignade de qualité passe par le respect de certains critères :



- * Le contrôle de la propreté du site de baignade: Une poubelle multi tri a été installée du 15/06 au 15/09 avec en plus une poubelle spéciale pour le verre.
- * Le contrôle de la turbidité (transparence), de la température, de la coloration de l'eau, de la présence de mousse, d'algues ou d'odeurs.
- * L'estimation du nombre de baigneurs et de personnes sur la plage.
- * Les observations : poissons morts, incidents, dépôts anormaux...
- * L'affichage des consignes de sécurité et des données quotidiennes sur la qualité de l'eau du Célé (bulletin inf'eau loisirs).
- * L'édition d'un arrêté municipal transmis à l'ARS (Agence Régionale de la Santé) en cas d'interdiction de baignade (pollutions, conditions météo défavorables...)
- * L'adhésion au SYDED (collège eaux naturelles) pour un coût de 600 € par an qui inclut : la fourniture de documents techniques, l'envoi du bulletin météo du jour et du bulletin inf'eau loisirs, la réalisation des cinq analyses bactériologiques réglementaires, la participation à 2 réunions d'information au début et à la fin de chaque saison touristique. Il est à noter la grande disponibilité de l'équipe du SYDED pour aider la commune à résoudre les problèmes éventuels; malgré cela la continuité de ce service est menacée.

Malgré tous nos efforts, notre baignade est menacée ! : La mise en application de nouvelles normes plus restrictives de qualité bactériologique de l'eau ainsi que la dégradation constatée par les analyses de la qualité des eaux du Célé (voir ci-dessous) risquent de changer le classement de notre baignade qui passerait de « baignade de bonne qualité » à « baignade déconseillée » comme les baignades d'Espagnac Sainte-Eulalie (2015) et Brengues (2017).

→ Comment peut-on expliquer cette situation ?

- Les conditions météorologiques (forte pluviosité en juin et début juillet) ont entraîné un important lessivage des sols en milieu urbain et agricole.
- Le disfonctionnement de stations d'épuration en milieu urbain (Figeac, Bagnac, Maurs).
- Le rejet d'effluents dans le Célé suite à des problèmes de réseau (Figeac).
- Les pollutions diffuses de certains réseaux d'assainissement individuels et collectifs dans la vallée, abreuvement de troupeaux dans le Célé...

Une rencontre des maires et des personnes responsables des eaux de baignade est programmée afin de trouver ensemble des solutions à ce problème.

Maisons de Services au Public

Une Maison de Services au Public, articulant présence humaine et outils numériques, délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. Elle offre une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans les démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative...

Dans une « Maison de services au public » l'utilisateur est accueilli par un agent, formé par les opérateurs partenaires, qui peut lui délivrer un premier niveau d'information et d'accompagnement personnalisé, tel que :

→ **Accueil, information et orientation** : documentation, orientation vers le bon interlocuteur, information sur les droits et prestations (allocations, législation du travail, formation)...

→ **Aide à l'utilisation des services en ligne** : télé déclaration, inscription et mise à jour de son espace personnel, aide à la recherche d'emploi, candidature en ligne ...

→ **Aide aux démarches administratives** : aide à la compréhension des courriers administratifs, constitution de dossiers ...

→ **Mise en relation avec les partenaires** : prise de rendez-vous, permanences des différents partenaires dans les locaux de la Maison de services au public, entretien à distance ...

Sept opérateurs nationaux sont partenaires du programme national « Maison de services au public » : Pôle emploi, la CNAM (assurance maladie), la CNAV (assurance retraite), la CNAF (allocations familiales), la CCMSA (mutualité sociale agricole, La Poste, GRDF.

Dans le département du Lot, il y a 15 « Maisons de Services au Public » ; la plus proche de chez nous se trouve dans les locaux de la Mairie de Cajarc ; elle est ouverte du lundi au vendredi (sauf les mardi et mercredi matin) de 9h à 12h et de 14h à 17h. La permanence est assurée par 3 agents du secrétariat de mairie ; un poste informatique est exclusivement réservé aux usagers de la MSAP. L'accueil se fait sans rendez-vous. Le local permet d'assurer la confidentialité des échanges ou de l'accès aux différents portails des différents partenaires.

Convention pour l'utilisation de la Serre

La convention entre la Commune et les deux associations communales: « Loisirs et Découvertes à Saint Sulpice » et la « Société de Chasse » vient d'être approuvée et va être signée prochainement.

Un comité de gestion, composé de 2 élus (non adhérents des associations) et de 2 représentants de chaque association (non élus communaux), sera chargé de la gestion de la structure, de son organisation et de son utilisation.

Bibliothèque

Elle est ouverte au public tous les mercredis de 10 h à 12 h.

Pour répondre à la demande de lecteurs, il sera réalisée une « petite étagère » de romans et documentaires régionaux.

L'équipe de la bibliothèque vous présente ses meilleurs vœux, et espère vous accueillir nombreux le mercredi matin, autour d'un petit café.

Frelons asiatiques

En ce début décembre, de nombreux frelons asiatiques étaient encore présents dans le bourg. Nous demandons à chacun d'entre vous d'être vigilant, et d'observer la présence éventuelle de nid près de votre domicile. En prévention, il est conseillé de placer des pièges dès le mois de février, époque où les femelles regagnent leur nid.

La Parole aux Associations

→ APE (Association des Parents d'Elèves)

Cette année, l'APE renouvelle ses actions et manifestations. Vous allez voir passer nos chères petites têtes blondes pour la vente des calendriers. Le 4 décembre, c'était le goûter de Noël, organisé à la Salle des Fêtes de Brengues. Les enfants ont assisté à un spectacle de magie intitulé "la charmeuse d'oiseau".



En préparation: le quine qui aura lieu le 25 mars, la chasse à l'œuf le 23 avril, et enfin la fête de fin d'année le 1 juillet.

Retenez bien ses dates, nous vous attendons nombreux !

→ Association de Chasse

Cette année l'association a enregistré 15 permis et 20 adhésions.

Deux anciens ont raccroché définitivement leur fusil.

Avec l'arrêt de ces anciens, c'est la chasse traditionnelle qui disparaît petit à petit, sans 4x4 sans portable, ni GPS...

Le doyen est maintenant Mr Guy Simon, toujours bon pied et surtout bon œil, se permettant de tuer 2 sangliers dans la même journée, félicitations !

Avec le changement climatique (longue période humide, longue période sèche), le manque de biodiversités (moins d'habitat et de nourriture), des épidémies récurrentes (myxomatose, VHD), le petit gibiers a du mal à se maintenir.

Contrairement, la population du gros gibiers se maintient, voire augmente (cerf). Pour cette année nous avons un plan de chasse de 16 chevreuils et 3 cerfs.

Malgré une forte pression de la saison dernière, la population de sangliers est encore relativement importante. Tous les week-ends, une petite équipe, avec le renfort de la chasse privée du Rat, se retrouvent afin de traquer ces bêtes noires dans une ambiance conviviale et favorisant l'intérêt général.

—> Loisirs & Découvertes à Saint-Sulpice

Retour sur les animations de l'année 2016 qui a vu la fusion des deux associations d'animation du village: le Comité des Fêtes et l'association Venetz Veire Sant Soplesi.

* 31 janvier : fort sympathique après-midi dénoisillage (noix en grande partie offertes par Thérèse).

* 9 Mars : après-midi au moulin de Fourmagnac pour confectionner l'huile de noix qui a été distribuée à tous les participants de l'après-midi dénoisillage.

* 5 randonnées d'avril à juin : agréablement guidés par Jean-Louis, nous sommes partis à la découverte de sources, de points d'eau, de petit patrimoine remarquable de notre commune, mais aussi de la géologie particulière à notre cause.

* 5 mai : 2^o marché aux fleurs et aux plantations de printemps, animé par « Les Bourrelous » de Cajarc, l'expo-vente de plantes locales par l'association arts'as nature, exposition célé'phyteau, et restauration rapide.

* du 9 juillet au 28 août : Expo à l'Arrestadou: « L'Eau source de Vie », florilège des plus belles photos prises lors des randonnées de printemps, exposition de la maquette interactive du célé, associée à une exposition prêtée par l'agence Adour Garonne sur les eaux souterraines, mais aussi visionnage en boucle d'un diaporama réalisé par une de nos randonneuses du printemps.

* 21 juillet : journée « route des métiers et des arts » sur la place de l'église, où tous les habitants du village ont été sollicités pour venir exposer et parler de leur métier et de leurs talents, suivie en soirée d'un aligot dégusté dans la cour de l'école, et d'une conférence ayant pour thème « les origines de la vie ».

* 31 juillet : brocante/vide-grenier, avec restauration rapide et animation musicale par Olivier Danloup et ses amis musiciens.

* 6 août : repas grillades d'agneau, avec animation musicale.

* 14 août : conférence de Jean Clottes « l'Art des cavernes en Europe », qui a su avec son talent habituel tenir en haleine une assemblée venue nombreuse; soirée magique sous les chênes de la Serre.

* 17 août : concert à l'église à 21 heures, par nos jeunes amis britanniques fort talentueux da la Royal Academy de musique de Londres.

* 5 novembre : repas Stockfish, entrecoupé de sketches en patois de Gustou; savoureux...

* 19 novembre : accueil/petit-déjeuner lors de la journée d'information/initiation à la trufficulture, en partenariat avec le lycée agricole du Montat et les 2 adhérents de la commune au syndicat des trufficulteurs de Limogne.

* 16 décembre : après midi intergénérationnelle, réunissant les retraités du village et les enfants de la maternelle, avec spectacle préparé par les enfants, suivi d'un goûter.

Un grand merci à tous d'être venus aussi nombreux à chacune de nos manifestations. Le calendrier 2017 est en train de se peaufiner ; il vous sera communiqué prochainement dès que toutes les dates seront arrêtées, après concertation avec les communes voisines pour éviter les chevauchements de dates.

Notre objectif est toujours le même : favoriser au maximum le lien entre nous tous, en proposant un programme varié tout au long de l'année.

Toutes les idées et toutes les bonnes volontés seront accueillies avec bonheur par notre petite équipe, qui ne demande qu'à s'élargir !

Etat Civil

→ **naissance** de Viktor Oulié (Mas de Jean Blanc) en février 2016 et de Tylio Dallençon (Saint-Martin) en avril 2016.

→ **Décès** de Sarah Lafon le 16 mars 2016 et de Raymonde Lohezic le 14 mai 2016.

Arrivées - Départs

→ **Sont arrivés** Julie et Damien Dallençon et les enfants Mya et Tilyo à Saint-Martin, Pascal Degranges dans le bourg et Gérard Lohezic au Mas de Murat.

→ **Sont partis** Simon Girard (locataire de l'entresol de la maison de Germaine) et Audrey Darnis et Thomas Couturier (locataires à La Boule).

Inscriptions sur les listes électorales

→ **Pour les retardataires** : si vous n'êtes pas encore inscrits, pour pouvoir voter en 2017, pensez à vous rendre à la mairie au plus tard le 31 décembre (permanence assurée par un élu le 31-12-2016 de 14h à 15h).

Dates à retenir

→ **jeudi 15 décembre** : Noël du personnel communal à 17h (salle des Fêtes).

→ **vendredi 16 décembre** : Goûter intergénérationnel à 15h (salle des Fêtes).

→ **samedi 7 janvier 2017** : Cérémonie des vœux à 17h (salle des Fêtes).

→ **lundi 8 mai 2017** : commémoration devant le monument aux morts à 10h30, suivi d'un apéritif à la salle des fêtes.



Cérémonie du 11 novembre 2016

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui, tout au long de l'année, ont participé d'une manière ou d'une autre à l'entretien et à l'embellissement de notre village (peinture des volets de la mairie, fleurissement de la place et du monument aux morts, fourniture des plaques de rues, divers travaux d'entretien et de bricolage....)

Nous avons une pensée pour tous les malades du village.

Joyeux Noël et Bonne Année 2017

Comité de rédaction : Monique Delfour - Ségolène Francoual - Claude Pégourié - Colette Viard. Mise en page : Colette Viard. Responsable de la publication : Monique Delfour